

SAS au Capital de 4 000 000 Eur
R.C. VERSAILLES B 729 804 161
Siret 729 804 161 00028 - APE 4619A
N° Identification TVA : FR81729804161

TEL. : 01 30 88 19 19
FAX. : 01 30 88 19 15
Les Hédauves - Avenue de Paris
78550 BAZAINVILLE

codir

N° intracommunautaire:

FR66901405886
CDO

Livré à: POUR VOIR CLAIRE
4605815 E ROND POINT DU BOURG
417230 46120 LE BOURG
France

Facturé à: POUR VOIR CLAIRE
4605815 T ROND POINT DU BOURG
417230 46120 LE BOURG
France

FACTURE N° 24153567 RX du 16/12/2024

Page 1 / 1

Code Produit / Code Stat Douane	Cond. Comm.	Désignation	Qté	Prix Un. Base	Remise	Prix Un. Net	Montant Net	T.V.A.
------------------------------------	----------------	-------------	-----	---------------	--------	--------------	-------------	--------

BL N° 11901592 Expédié le 16/12/2024

Commande N° 55758889 CR du 16/12/2024 Ref: CAT1911896

Transporteur: CIBLEX CBX

B01410850+0225+000000000 ^{N6} 90013000	D TOTAL 1 MULTI HIGH 30 D 14.10 RO 8.50 +02.25 +0.00	1 UN	30,2000	-6,00 %	28,3880	28,39	Y
Porteur de la commande EYERMANN O		Pays d'origine ALLEMAGNE					
B01410850+0175+000000000 ^{N6} 90013000	D TOTAL 1 MULTI HIGH 30 D 14.10 RO 8.50 +01.75 +0.00	1 UN	30,2000	-6,00 %	28,3880	28,39	Y
Porteur de la commande EYERMANN O		Pays d'origine ALLEMAGNE					

Échéance / Mode de paiement	Frais de port	Total Net	T.V.A.			Net à payer
			Taxable	Taux	Tax	
		56,78	56,78	20,00 % (Y)	11,36 *	68,14 EUR

PAIEMENT COMPTANT SUR LE RELEVÉ EMIS PAR LA CENTRALE DES OPTICIENS.

* TVA acquittée sur les débits

Nos marchandises voyagent toujours aux risques et péril du Destinataire, même lorsqu'elles sont assurées par nos soins. Nos traites ou acceptations n'opèrent ni novation, ni dérogation au lieu de paiement qui est Bazainville. En vertu des dispositions de la loi N° 80.335 du 12 Mai 1980, les marchandises objet de cette facture resteront la propriété de CODIR, jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur. En cas de contestation, le Tribunal de Versailles est seul compétent. Indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement en cas de paiement effectué après la date d'échéance.